

(1) Epoux ou Père

Prénoms Arnaud, Noël

Nom⁽²⁾ MAUGUIN

Né⁽³⁾ le 17 mai 1982
à Oléheures 15 à Villeneuve-St-Georges
Val de Marne

Fils⁽⁴⁾ de⁽⁵⁾ Jean-Marc
MAUGUIN

et de⁽⁵⁾ Marie-Agnès, Alice
LINTZ

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n°1036

le⁽⁶⁾ 3 FEV 2022

MENTIONS MARGINALES⁽⁷⁾

L'officier de l'état civil



Mariage célébré à _____

Il a été déclaré⁽⁸⁾ _____

(1) Epouse ou Mère

Prénoms Priscillia, Cindy

Nom⁽²⁾ VEERAPEN

Née⁽³⁾ le 1er Avril 1987

à 12 heures 15 à Champigny-

Sur-Marne (Val-de-Marne)

Fille⁽⁴⁾ de⁽⁵⁾ Sébastien VEERAPEN

et de⁽⁵⁾ Patricia, Andrée, Lucienne,
Denise BROSSARD

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n°684

le⁽⁶⁾ 11 février 2022

MENTIONS MARGINALES⁽⁷⁾

L'officier de l'état civil



le _____ à _____ heures _____

Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n°_____

MENTIONS MARGINALES⁽⁷⁾

le _____

L'officier de l'état civil
Sceau

(1) Ecrit selon le cas : « Epoux ou Père » ou « Epouse ou Mère ».

(2) En cas de double nom de famille, ajouter « 1^{re} partie » - « 2^{me} partie : ... ». Ensuite, lorsque l'extrait est débité à partir de l'acte de naissance, compléter le cas échéant l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe en date du ... ».

(3) Écrire selon le cas : « Né » ou « Née ».

(4) Écrire selon le cas : « Fils de » ou « Fille de ».

(5) Prénoms et nom des parents.

(6) Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements de l'état civil sont apposés à l'occasion du mariage et constituent l'extrait d'un acte de mariage.

(7) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(8) Compléter ainsi la formule : « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou « qu'un contrat de mariage a été signé le ... par Mr ..., notaire à ... ».

(1) Prénoms

Nom

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N° _____

(2)

à

Délivré conforme aux registres, le _____

MENTIONS MARGINALES⁽³⁾

L'officier de l'état civil
Sceau

(1) Prénoms

Nom

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N° _____

(2)

à

Délivré conforme aux registres, le _____

MENTIONS MARGINALES⁽³⁾

L'officier de l'état civil
Sceau

(1) Indiquer les Prénoms et Nom du défunct.

(2) Écrire selon le cas : « Décédé le ... » ou « Décédée le ... ».

(3) Inscrire sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

Premier

ENFANT⁽¹⁾

EXTRAIT DE L'ACTE DE NAISSANCE N° 18

Le 31 décembre 2021 à 09 heures 27
est né(e)⁽²⁾ Eliott, Aurèle MAUGUIN

du sexe masculin à Melun (Seine-et-Marne)

(3)

reconnu(e)⁽⁴⁾ le 6 décembre 2021 à la Prairie
de Brûe-Comte-Robert (Seine-et-Marne) par
son père

Délivré conforme aux registres, le 1er janvier 2022

MENTIONS MARGINALES⁽⁵⁾

L'officier de l'état civil
Sceau délégué



EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N° _____

(6)

à

Délivré conforme aux registres, le _____

MENTIONS MARGINALES⁽⁵⁾

L'officier de l'état civil
Sceau

(1) Indiquer la place de l'enfant dans la famille en tenant compte de sa date de naissance (premier deuxième troisième, etc.)
(2) Prénoms et NOM de famille s'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter le cas échéant, l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe en date du ... » et/ou « 1^{re} partie ... - 2^{me} partie ... » en cas de double nom de famille.

(3) Dans l'hypothèse où la page relative à la mère n'a pu être renseignée (acte de naissance ou de mariage non délivré par une autre autorité), l'indication de la date de naissance et de la reconnaissance de la mère dans l'acte de naissance de l'enfant est indiquée dans l'extrait par : « de prénom, NOM née le ... ».

(4) Preciser, s'il y a lieu, les dates et lieux de la ou des reconnaissances et préciser, en cas de reconnaissance conjointe, « par les deux parents » ou « par un parent et par la mère ». Dans ces dernières hypothèses, préciser si nécessaire, « par ... (Prénoms et NOM du parent qui effectue la reconnaissance) ».

(5) Inscrire sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(6) Indiquer selon la situation : « Décédé(e) le ... » ou « Prénom, enfant sans vie, date et lieu de l'accouchement ».